

Communiqué de Presse

01.02.2015

La Clinique Saint-Luc Bouge, premier hôpital namurois à poser une prothèse totale de hanche en ambulatoire.

La Clinique Saint-Luc Bouge est heureuse d'avoir réalisé une pose de prothèse totale de la hanche en ambulatoire le samedi 30 janvier dernier. Grâce à l'intervention du Docteur Bingen, chirurgien orthopédiste, une nouvelle technique a pu être utilisée avec succès en chirurgie de jour. Cela a permis au patient d'arriver le matin et de repartir le soir-même!

La clinique Saint-Jean à Bruxelles était devenue, en décembre 2015, le premier hôpital belge à avoir réalisé cette opération. À Namur, la Clinique Saint-Luc Bouge peut être fière d'avoir réalisé cette première wallonne!

La pose de prothèse de hanche est une opération courante en Belgique et nécessite habituellement un séjour hospitalier de cinq à sept jours. La Clinique Saint-Luc Bouge en réalise environ 600 par an et est déjà reconnue, selon une étude récente, comme étant le seul hôpital namurois à assurer le plus court séjour pour ce type d'intervention (moyenne de cinq jours).

Grâce à cette première, la Clinique prouve son innovation dans le domaine. De nouvelles techniques opératoires sont utilisées afin de rendre possible le fait de se faire poser une prothèse totale de hanche un un minimum de temps.

Une autre implication positive est à souligner : en réduisant la durée de séjour d'hospitalisation à un jour, cela permet de diminuer les coûts pour notre système de soins de santé.

Afin de pouvoir bénéficier d'une telle intervention, certains critères sont à respecter. Il s'agit donc de se référer à l'accompagnement pertinent d'un kiné et du médecin traitant de chaque patient. En effet, cette intervention nécessite, par la suite, une implication suivie du patient lors de sa revalidation à domicile afin qu'il puisse reprendre normalement ses activités quotidiennes quelques jours plus tard.